

## Commune de GRESSE-en-VERCORS

# **PV du Conseil Municipal du 22 janvier 2026**

### **CM du 22.01.2026**

**Présents** : Rémi Goube, Frédéric Froment, Fatima Chomat, Olivier Bridelance, Soazig Quillard et Gilles Apeloig

**Représentés** : Elisabeth Martin, Michel-Pierre Pecoul

**Absente non représentée** : Sophie Thomas

### **1/ Délibérations**

#### **2026-01 : annulation de la délibération 2025-97 du 4 décembre 2025**

Le principe de soutenir, via une subvention, la Régie pour l'organisation des festivités du 60<sup>ème</sup> anniversaire de la station a été jugé non conforme aux statuts de la régie par les services du contrôle de la légalité de la préfecture.

✓ Adoptée à l'unanimité.

#### **2026-02 : Acceptation d'un don de l'association GEVA à la commune pour l'organisation de la manifestation de la fête de l'Alpage.**

- Elisabeth Martin, membre du bureau de Gresse-en-Fête, association en charge désormais de la Fête de l'Alpage, ne participe pas au vote.

- ✓ 7 votes pour.

#### **2026-03 : autorisation d'engagement des dépenses d'investissement**

Coquille : 1250 euros et non 1000 euros dans le tableau Budget Général.

✓ Adoptée à l'unanimité.

#### **2026-04 : tarification des secours sur les pistes de ski pour la saison 2025-2026.**

✓ Adoptée à l'unanimité.

#### **2026-05 : Attribution d'une subvention pour un voyage scolaire d'une classe de collège de Monestier de Clermont.**

- Vu l'absence d'informations détaillées sur les besoins financiers pour ce voyage, il est proposé de voter juste sur le principe lors de ce CM, et d'acter une somme spécifique lors d'un prochain CM.

✓ Adoptée à l'unanimité.

#### **2026-06 : Motion pour le maintien de deux classes de l'école.**

Le Maire précise que si d'ici juin, le nombre d'élèves annoncés se rapproche de 23/24, la décision de fermeture pourrait être modifiée.

Cette motion s'adresse à nos parlementaires, en appui à la proposition de loi relative aux écoles rurales et de montagne éloignées. En parallèle, nous poursuivons la consolidation de nos liens avec l'Education nationale, avec qui nous échangeons très régulièrement. Nous devons nous saisir au maximum de nos marges de manœuvre.

✓ Adoptée à l'unanimité.

### **2/ Points d'information par le Maire :**

- Travaux de l'INRAE : une équipe de chercheurs de l'INRAE est intervenue à Saint Pierre de Chartreuse, pour accompagner les acteurs de ce territoire dans leur démarche de recherche

concertée de solutions d'adaptation de leur territoire aux évolutions climatiques et autres. Ce type de projet, que l'INRAE a aussi décliné en Slovénie, Œuvre et dans d'autres pays européens (projet soutenu par l'Union européenne), a soulevé l'intérêt du conseil municipal – en particulier par son ingénierie et sa méthodologie. Après une rencontre entre ces chercheurs et les élus début janvier, le conseil municipal réfléchit à comment engager la commune dans un tel projet de recherche.

- La facturation de l'eau est enfin prête. Il y a eu de nombreux dysfonctionnements de paramètres.

- Voeux de la commune ce samedi 24 janvier à 11h15 à la maison du Grand Veymont.

- Les procès-verbaux des Conseils municipaux de 2025 ont été publiés sur le site internet de la commune.

### **3/ Echanges avec le public**

#### Dossier de l'église :

Où en êtes-vous dans la deuxième tranche de travaux ? Les travaux commenceront-ils en mars ?

- *Rémi Goube* : Les dossiers de subvention actuellement déposés. Ce qui est un préalable à l'émission de l'ordre du service (OS) qui ne pourra être validé qu'après le vote du budget. Après l'émission de l'OS, suivent deux mois d'installation du chantier, avant le démarrage effectif du chantier. L'OS sera donc en principe émis en mars. Par ailleurs, l'installation du chantier devrait pouvoir être réduite à un mois. Nous échangeons avec la maîtrise d'œuvre pour que les travaux se déroulent dans les meilleures conditions et meilleurs délais.

- *Gilles Apeloig* : C'est la responsabilité de l'équipe actuelle de respecter le travail de la mandature précédente, qui a engagé des études importantes sur le projet de l'église.

#### Fête de l'Alpage :

Président de l'association Gresse en fête, il adresse ses remerciements à GEVA et à la mairie pour l'opération bien menée de mise à disposition des 16000 € rétrocédés par GEVA dans le cadre de la reprise de l'organisation de la Fête de l'Alpage par Gresse en fête qui pourra ainsi se faire dans les meilleures conditions.

#### La commune va-t-elle subventionner le festival Bien l'Bourgeon ?

*Rémi Goube* : La commune peut intervenir sur les activités hors festival : conférences, animations, spectacles. Cette partie est celle qui est à perte pour le festival. Il y aura un spectacle, par exemple, un mois avant le festival. C'est sur ce type de prestations que la commune pourra aider, à hauteur de 1 500 euros. Par ailleurs, on a évalué à autour de 5 000 euros de coûts directs et indirects (énergie, temps de travail des agents). Soit un total de 6 500 euros d'apport financier de la commune.

\*\*\*\*\*